

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	1 (1913)
Heft:	1
Artikel:	Lettre d'un député fribourgeois à la diète de Zurich en 1840
Autor:	Techtermann, Maurice de / Maillardoz, M. de / Techtermann, Max e.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-818020

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRE D'UN DÉPUTÉ FRIBOURGEOIS A LA DIÈTE DE ZURICH EN 1840

L'auteur de l'intéressante lettre qu'on va lire est M. Maurice de Techtermann second délégué fribourgeois à la diète, avec M. de Maillardoz. Nous remercions son fils, M. Max de Techtermann, d'avoir bien voulu nous la communiquer.

Zurich, samedi 11 Juillet 1840.

...Tu m'as fait bien rire en me demandant des détails sur les bals de Zurich ; depuis 1830 ce n'est plus la coutume d'en donner pendant les diètes ; il n'y en a pas eu depuis que je suis ici, et il n'y en aura pas. J'ai été invité hier à un dîner diplomatique que Son Excellence le bourgmestre de Muralt a donné à sa campagne de Wollishofen. Il était vraiment superbe ; il y avait entr'autres des vins exquis, chevreuil (véritable), faisans, melons, pyramides de glaces, etc. Ce qui m'a frappé, c'est que de temps en temps l'on passait des grandes coupes de cristal remplies de glace pour mettre dans les verres. La maîtresse de la maison n'assistait pas à ce dîner où il n'y avait que des hommes. Comme je te l'ai déjà dit, l'ouverture de la diète a eu lieu par un temps horrible. A 8 heures, tous les cantons catholiques ont été à la messe ; on s'est ensuite réuni à l'hôtel des postes et l'on a traversé toute la ville entre une haie de soldats, fort beaux, pour se rendre à la grande église où nous attendait le corps diplomatique en grand costume. Après un morceau de musique, le bourgmestre de Muralt a prononcé un long discours et l'on s'est ensuite rendu à la salle des séances où l'on a commencé la besogne. Voici l'ordre du cortège : deux secrétaires en grand costume, portant sur des coussins de velours rouge brodés d'or, le Pacte Fédéral et les Sceaux de la Confédération ; le grand Sautier de la Confédération en grand costume, puis le bourgmestre accompagné d'huissiers, de colonels fédéraux, etc. ; ensuite les députations de tous les cantons, marchant deux à deux, chacun étant suivi de son huissier aux couleurs du canton. Nous avons fait et reçu un grand nombre de belles visites ; entr'autres le comte de Syracuse, frère du

roi de Naples, nous a envoyé sa carte. Nous avons changé de logement avant-hier, nous sommes à merveille : Nous avons un salon donnant sur la Limatt et le lac, chacun une chambre à coucher, celle de Mr. de Maillardoz donnant sur la Limatt, et la mienne sur le lac, et une chambre d'huissier ; le tout très élégamment meublé, pour le prix de deux louis par semaine. Voici quel est l'ordre de ma journée : Nous nous levons à 6 heures, nous déjeunons à 6 h. $\frac{1}{2}$, nous travaillons ensuite pour la séance de la Diète qui s'ouvre à 9 heures, et dure jusque vers les 2 heures ; tous, ou presque tous les députés dînent ensemble, tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre ; ce dîner se prolonge ordinairement jusque vers les 4 heures. Je viens ensuite écrire mon rapport au Conseil d'Etat sur la séance, travail de dix à douze pages, cela me mène jusque vers les 7 h. $\frac{1}{2}$. Je vais ensuite me promener avec le colonel de Maillardoz jusqu'à 9 heures où nous allons souper avec les députés, puis nous nous couchons vers les 10 $\frac{1}{2}$ h. Cette vie est fatigante. Nous avons 4 séances par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Aujourd'hui et demain nous avons vacance...